

# Perspectives

N°23/305 – 14 novembre 2023

## FRANCE – Que retenir des dernières données sur les salaires ?

L'Insee et la Dares ont publié la semaine dernière des éléments sur l'évolution des salaires. Que faut-il en retenir ?

L'Insee est revenu la semaine dernière dans une publication sur l'évolution des salaires dans le secteur privé en 2022. Le salaire mensuel moyen en équivalent temps plein (EQTP) était de 3 466 euros bruts, soit 2 630 euros nets<sup>1</sup> en 2022. Le salaire net en termes nominaux a ainsi augmenté en moyenne de 4,2% par rapport à l'année précédente (+4,4% pour le salaire brut), soit une forte hausse au regard des évolutions des trois dernières décennies. En termes réels, c'est-à-dire déflaté par l'indice des prix à la consommation, il a cependant reculé de 1,0% du fait de la forte inflation (+5,2% en 2022), sa plus forte baisse depuis 1996, l'année depuis laquelle l'Insee mesure cet indicateur, excepté pendant la période Covid (2020-2021). Les salaires ont cependant augmenté davantage pour les salariés qui étaient déjà présents sur leur poste en 2021, avec une hausse y compris en termes réels (+1,3%).

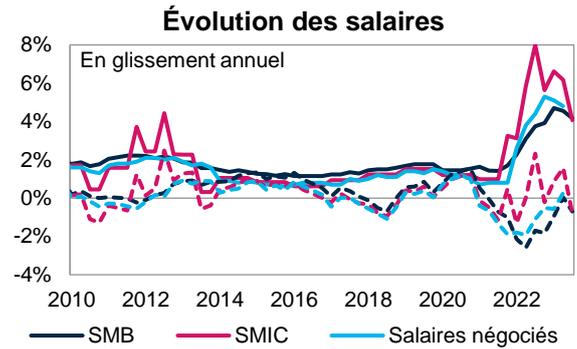
La hausse du salaire mensuel dans le secteur privé résulte notamment des augmentations du SMIC, indexé automatiquement sur l'inflation, intervenues à trois reprises au cours de l'année 2022 (+0,9% en janvier, +2,6% en mai et +2,0% en août). Le SMIC a entraîné dans son sillage les salaires du bas de la distribution, avec des renégociations d'accords de branches et d'entreprises en cours d'année. C'est ainsi qu'en 2022, les bas salaires ont davantage augmenté que les salaires du haut de la distribution, et seuls les premiers se sont à peu près maintenus en termes réels (-0,1% pour le 1<sup>er</sup> décile, -0,5% pour le 2<sup>e</sup> décile, -1,3% pour la médiane, -1,4% pour le 9<sup>e</sup> décile et -1,5% pour le 95<sup>e</sup> centile pour le salaire net, toujours en EQTP). L'année 2022 voit donc les inégalités de salaires diminuer, avec un rapport interdécile D9/D1 au plus bas depuis 2014 (à 2,90 après 2,93 en 2021). Le pouvoir d'achat des salaires nets des cadres – souvent mieux rémunérés que les autres catégories socioprofessionnelles – s'est ainsi replié de 1,2% en 2022, alors que celui des professions intermédiaires, ouvriers et employés a moins fortement diminué, à -0,9%. Les secteurs ne sont par ailleurs pas tous logés à la même enseigne, les salaires nets en termes réels reculant davantage dans la construction (-1,7%) que dans les services (-1,0%) et surtout l'industrie (-0,5%). Parmi les moteurs de la croissance des salaires, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (Pepa) et celle de partage de la valeur (PPV) ne sont pas en reste, avec 26,5% des salariés du secteur privé en ayant bénéficié en 2022 (après 13,8% en 2021) et un montant moyen en hausse, à 803 euros (après 559 euros en 2021).

Les inégalités de salaires entre hommes et femmes ont en outre diminué dans le secteur privé en 2022. Le pouvoir d'achat des salaires nets des femmes a en effet diminué de 0,5%, contre -1,2% pour les hommes. Cette « bonne nouvelle » est toutefois liée à une moins bonne nouvelle sur le plan de l'égalité : les femmes sont surreprésentées dans les bas salaires, qui ont davantage augmenté en termes nominaux en 2022, d'où un meilleur maintien en termes réels. La lettre d'information féministe « [Les Glorieuses](#) » a d'ailleurs indiqué que cette année, les femmes « travaillent gratuitement » depuis lundi 6 novembre en fin de matinée, jusqu'à la fin de l'année. De fait, les femmes avaient toujours un salaire en moyenne inférieur de 14,1% à celui des hommes dans le secteur privé en 2022 d'après l'Insee (en EQTP). À poste équivalent (profession identique au sein d'un même établissement), cet écart diminue à 4,0% en 2022 (contre 4,3% en 2021), ce qui reste substantiel. L'Insee souligne toutefois que cet écart ne peut pas être directement

<sup>1</sup> Salaire net de cotisations et contributions sociales.

interprété comme une mesure des discriminations de genre, en raison de différences de caractéristiques non observables dans les sources administratives sur les salaires.

Les résultats provisoires des salaires de base pour le 3<sup>e</sup> trimestre 2023 ont été publiés jeudi dernier par [la Dares](#) (ils excluent les primes contrairement aux données de l'Insee précédemment mentionnées). La hausse des salaires est repassée sous celle des prix sur un an, après un trimestre dans le vert. Au 3<sup>e</sup> trimestre, le salaire mensuel de base (SMB) augmente ainsi de 4,2% sur un an en termes nominaux (après +4,6% au 2<sup>e</sup> trimestre) et diminue de 0,6% en termes réels (après +0,2%)<sup>2</sup>.



**NB** : Les pointillés représentent les évolutions réelles (salaires déflatés par l'IPC total). Données de fin de trimestre.

Derniers points : T3 2023 (SMIC et SMB), T2 2023 (salaires négociés).

Sources : Dares, Insee, Banque de France, calculs Crédit Agricole S.A./ECO.

✓ **Notre opinion** – Si la réduction des inégalités salariales est a priori une bonne nouvelle, il reste que les salaires ont en moyenne augmenté moins fortement que les prix dans le secteur privé en 2022. Cette baisse des salaires en termes réels a pesé sur la consommation des ménages. Les chiffres de la Dares font état d'une nouvelle baisse des salaires en termes réels sur un an au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, mais celle-ci est largement liée à un effet de base, et ces données ne prennent pas en compte les éléments exceptionnels comme les primes. Les salaires devraient ainsi être plus dynamiques que les prix sur un an à partir de la fin 2023, notamment compte tenu de la baisse de l'inflation (+4,0% en glissement annuel en octobre après +4,9% en septembre) et le relatif maintien de l'emploi salarié privé (-0,1% en variation trimestrielle au 3<sup>e</sup> trimestre 2023, après +0,1% au 2<sup>e</sup> trimestre). Les prix du pétrole ont par ailleurs diminué récemment, de quoi relâcher les inquiétudes liées aux conséquences du conflit au Proche-Orient, bien que la volatilité du marché incite à rester prudents. Ces éléments confortent notre diagnostic d'un rebond de la consommation des ménages, déjà constaté dans la première estimation des comptes nationaux pour le 3<sup>e</sup> trimestre, avec une hausse même supérieure à nos pronostics (+0,7% sur le trimestre après 0,0% au 2<sup>e</sup> trimestre).

Article publié le 10 novembre 2023 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

<sup>2</sup> Salaires déflatés dans ce passage par l'IPC hors tabac, dans un souci d'homogénéité avec la méthodologie de la Dares.

## Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
13/11/2023	<a href="#">Chine – Le long chemin de la transition</a>	Chine
10/11/2023	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
09/11/2023	<a href="#">Désir d'euro numérique</a>	Banque, paiement
08/11/2023	<a href="#">Amérique latine – Quand, par prudence, le FMI ne nous épargne rien</a>	Amérique latine
08/11/2023	<a href="#">Italie – Recul de la confiance en octobre</a>	Italie
06/11/2023	<a href="#">Zone euro – Les enquêtes PMI d'octobre signalent un nouveau repli de l'activité et un premier recul de l'emploi</a>	Zone euro
06/11/2023	<a href="#">Portugal – Conjoncture : vers une forte modération de la croissance</a>	Portugal
02/11/2023	<a href="#">Philippines – Tensions croissantes en mer de Chine</a>	Philippines
02/11/2023	<a href="#">France – Conjoncture – Flash PIB : sans surprise, modération de la croissance au T3 2023</a>	France
31/10/2023	<a href="#">Italie – Scénario 2023-2024 : une croissance en panne</a>	Italie
31/10/2023	<a href="#">Royaume-Uni – Scénario 2023-2024 : le resserrement monétaire pèse sur les perspectives</a>	Royaume-Uni
30/10/2023	<a href="#">Zone euro – Scénario 2023-2024 : stagnation entre deux forces puissantes</a>	Zone euro
30/10/2023	<a href="#">Espagne – Scénario 2023-2024 : vers un ralentissement modéré</a>	Espagne
27/10/2023	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
26/10/2023	<a href="#">En Pologne, une victoire pour l'État de droit et pour l'Europe</a>	PECO
26/10/2023	<a href="#">France – Scénario 2023-2024 : un redémarrage en douceur malgré les vents contraires</a>	France
25/10/2023	<a href="#">France – Le climat des affaires n'est pas au beau fixe, quelles implications pour la croissance ?</a>	France
24/10/2023	<a href="#">Espagne – Plan budgétaire 2024, vers un déficit public de 3%</a>	Zone euro
20/10/2023	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
19/10/2023	<a href="#">Open Banking, les entreprises en ont-elles pour leurs données ?</a>	Fintech
19/10/2023	<a href="#">Afrique sub-saharienne – La croissance économique est revue à la baisse pour 2023</a>	Afrique
18/10/2023	<a href="#">Hong Kong – L'éternelle question du "peg"</a>	Asie
18/10/2023	<a href="#">Italie – Reprise de la production industrielle, un mirage ?</a>	Italie

### Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

**Secrétariat de rédaction** : Véronique Champion

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

*Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.*